Suisse : le droit de vote aux étrangers refusé à Berne et Bâle

27/09/2010 à 21h32

Les citoyens suisses ont refusé dimanche d'accorder le droit de vote aux étrangers par 61% des suffrages. La participation a atteint 49,4%. Les étrangers vivant à Bâle-Ville depuis dix ans ne pourront pas participer aux scrutins cantonaux et communaux. Sur le même objet, la ville de Berne s'est également opposée à cette initiative baptisée «vivre ensemble – voter ensemble» qui avait été lancée par la gauche.

En Suisse alémanique, aucun canton ne consent un tel droit aux personnes de nationalité étrangère. A Bâle-Ville, c'était la 3e tentative en 15 ans de l'introduire. En Suisse romande, les étrangers ne peuvent participer aux scrutins cantonaux qu'à Neuchâtel et dans le Jura.

Le texte rejeté dimanche à Bâle était un contre-projet à une initiative populaire lancée par la gauche. Celle-ci proposait d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers établis dans le canton depuis au moins cinq ans. Ce texte a été balayé par 80,9% des votants.

Les étrangers n'auront pas le droit de vote dans le canton de Berne. Les citoyens ont rejeté à 72% des votants une initiative constitutionnelle demandant l'introduction facultative de cette extension des droits politiques au niveau communal.

Suite sur 20 minutes.ch (Merci à Le Hutin)